

Formations 25/26

Masterclass Xavier Le Roy et Scarlet Yu

Lundi 09 février 2026 au vendredi 13 février 2026

Infos pratiques

11h - 17h

5 jour(s) de formation

30 heure(s) de formation

22 participant·es maximum

Masterclass en anglais, français

Tarifs et financements possibles

Tarif organisme : €900 euros HT

Tarif individuel : €300 euros HT

Bourse Adami : Disponible

Parcours / modalités

Prérequis

La masterclass de Xavier Le Roy, Scarlet Yu s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les : (danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices, etc.)

Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant.

Sélection des candidat·es

Les inscriptions s'effectuent depuis le site de l'Atelier de Paris via le formulaire d'inscription. La sélection des candidat·es se fait sur dossier (CV et lettre de motivation.) La sélection finale des candidat·es sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :



La masterclass est accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin spécifique, veuillez prendre contact avec la personne chargée des masterclasses :

masterclasses@atelierdeparis.org

Financements

Toutes les demandes de financement sont à envoyer au plus tard 1 mois avant le début de la masterclass. Pour le financement, selon votre statut vous pouvez prétendre à l'un des trois financements :

- Pour l'**Afdas**, il faut être intermittent·e et avoir suffisamment cotisé ou ne pas être en carence. Vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller·ère pour en savoir plus.
- Pour **France Travail**, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller·ère pour savoir si vous y êtes éligible. Si c'est le cas, merci de nous transmettre votre identifiant France Travail à 11 caractères et votre zone géographique.
- L'**Adami** s'adresse aux artistes ne pouvant bénéficier des financements précédents.

Pour plus d'information, veuillez consulter la [FAQ sur le site internet](#) de l'Atelier de Paris !

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de la formation et des acquis via deux questionnaires transmis aux stagiaires à l'issue de la masterclass, puis en fin de saison.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant·e à l'issue de la formation.

Programme et déroulé

Incarnations (Embodiments) de « choses » et expositions

Cet atelier prolonge les expérimentations réalisées pour des travaux (tels que Retrospective (2012-2018) et Temporary Title, 2015) conçus pour les temps et les espaces d'exposition dans les musées.

Dans ce but le groupe travaillera sur des matériaux développés pour ces situations ainsi que sur les façons de les interpréter. Il explorera les potentielles interprétations données par des espaces sans frontalité (ou quatrième mur) prédéfinie par l'architecture ; comment la possibilité pour les visiteurs d'entrer et de sortir à leur guise incite à chorégraphier sans pouvoir décider du temps, de la durée, du début et de la fin de l'expérience des visiteurs ; et comment l'oscillation entre la proximité et la distance entre les interprètes et les visiteurs devient un paramètre chorégraphique.

Le groupe travaillera sur 2 ou 3 matériaux de mouvement et/ou production de son ainsi que sur des modes spécifiques d'incarnation/incorporation. En alternant entre les rôles d'interprète et de spectateur, ils·elles exploreront comment ces matériaux peuvent aussi produire des qualités spécifiques de relations entre les interprètes ainsi qu'entre le public et les interprètes ; c'est à dire comment les uns chorégraphient les autres et vice versa.

Le premier matin sera consacré à un échange autour des manières dont nous comprenons et utilisons les termes « embodiments », « choses », et « expositions ».

Chaque jour, nous travaillons en général sur un matériau par demi-journée, précédée d'un échauffement approprié. (L'un des matériaux consistera à produire des sons avec la voix, sans qu'aucune connaissance ou pratique vocale préalable ne soit nécessaire.)

Lors de la dernière après-midi, si le groupe se sent à l'aise, nous inviterons un public choisi afin de pouvoir expérimenter cet aspect du travail.

Objectifs

Les formations permettent de découvrir l'univers d'un·e artiste chorégraphe et d'expérimenter des concepts, techniques, répertoires et recherches qui lui sont propres :

- Différencier les processus d'incarnation (embodiment) des matériaux et leurs qualités spécifiques.- Mettre en relation ces différences avec leurs spécificités : modes d'interprétation, relations entre interprètes, capacité à générer des groupes aux dynamiques particulières.- Intégrer différents modes de conversation, individuelles et collectives, comme matériaux pour les chorégraphies et la relation au public.- Explorer certaines spécificités d'interprétation et de représentation liées aux dimensions temporelles et spatiales d'une salle d'exposition.

Insertion professionnelle

Les formations favorisent également l'insertion professionnelle des participant·es :

- Développement leur réseau et de leurs relations
- Conseils personnalisés sur leur projet artistique et professionnel
- Lien avec l'actualité de la création artistique

Moyens

Espaces et matériels

- Espace : studio de danse avec tapis
- Matériel hi-fi, micros, instruments
- Matériel lumière, matériel arts plastiques, etc.
- Espaces de convivialité (tisanerie, foyer) avec assiettes, couverts, micro-ondes...

Ressources à disposition

- Centre de ressources constitué d'ouvrages et de films
- Accès privilégié aux présentations professionnelles et ouvertures studios
- Tarif réduit 8€ sur les spectacles de l'Atelier de Paris pendant la saison
- Suivi personnalisé avec la personne en charge des masterclasses (sur rendez-vous et disponibilité sur les horaires de bureau) : conseils sur le parcours de formation, accompagnement dans le développement du réseau, demande de financements, etc. La personne en charge des masterclasses est disponible par mail et par téléphone en amont de la formation et est présente pendant la formation, de 9h30 à 17h30, afin de répondre aux sollicitations des stagiaires.

Biographie de Xavier Le Roy, Scarlet Yu

Xavier Le Roy

Xavier Le Roy est titulaire d'un doctorat en biologie moléculaire de l'Université de Montpellier, France, et travaille en tant qu'artiste depuis 1991. Depuis 2018, il est professeur à l'Institut d'études théâtrales appliquées de Giessen (Allemagne). Il a été artiste en résidence au Podewil de Berlin (1996-2003), artiste associé au Centre Chorégraphique National de Montpellier (2007-2008), artiste en résidence au MIT Program in Art Culture and Technology (Cambridge, MA) (2010), et au Théâtre de la Cité Internationale, Paris (2012-2015). Ses œuvres expérimentales, sont motivées par : des nécessités de transformation, des questions sur la notion de mouvements et ce qu'ils produisent. Elles sont guidées par le désir de modifier nos compréhensions de dichotomies telles que : Humain/Non Humain, Sujet/Objet, Passif/Actif, Norma/Anormal, ..., et de faire coexister des êtres ou compréhensions du monde habituellement séparées par diverses normes et héritages. Ses dernières œuvres sont souvent développées pour les expositions, les musées ou d'autres espaces publics explorant la particularité des temps et espaces de ces lieux. L'intention est ainsi de créer des

relations entre les spectateurs et les œuvres d'art vivant permettant de faire cohabiter une multitude de façons d'être ensemble.

, Scarlet Yu

Scarlet Yu Mei Wah, née à Hong Kong et vivant actuellement en Europe. En qualité d'artiste et mère, les pratiques de Yu Mei Wah privilégient les principes de durabilité et de coexistence. Elle s'est attachée à remettre en question les récits établis, en particulier sous forme d'incarnation/incorporation (=embodiement). Elle s'intéresse à l'aspect paradoxal de la mémoire, au système du patrimoine, à la dramaturgie de l'auto-narration, aux identités transformatrices, aux co-subjectivités dans l'autobiographie. Ses travaux en collaboration et en solo ont été présentés dans divers contextes, dans des musées, des galeries, des théâtres et des espaces publics. Yu a été membre du jury de Tanzplattform Allemagne 2018, directrice des répétitions de la compagnie Arts Fission, Singapour (2000-10). Responsable du programme théâtral de Skyhigh Creative Partners HK (2011-12). Artiste sélectionnée par ADAM (Taiwan) Artist Lab et Hombroich Summer Fellows 2017. En 2015, elle obtient un master en chorégraphie à la Hong Kong Academy for Performing Arts.

Atelier de Paris / CDCN

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle – association loi 1901 – dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics.

L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Les formations de l'Atelier de Paris offrent une rencontre intense que seule la relation directe avec le·la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, elles enrichissent le parcours pédagogique des danseur·ses professionnel·les, tant sur les connaissances que l'expérience.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

